



**Décision prise dans le cadre de la délégation
du conseil d'administration,**

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de prestations de l'AIP PRIMECA pour l'année 2017 sont fixés conformément au tableau en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de AIP PRIMECA et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 5 janvier 2017


Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

17 JAN. 2017

TARIFS 2017 (HT)

Janvier 2017

	UL (1)	Organisme public ou partenaire UL	Autre organisme ou entreprise
Plateformes pédagogiques			
Tarif de base de l'heure étudiant	1,00 €	1,40 €	2,90 €
500 premières heures (2)	100% tarif de base		
500 heures suivantes (2)	70% tarif de base		
Au-delà de 1000 heures (2)	35% tarif de base		
Prestation de service en ingénierie de système (3)			
Tarif horaire	40,00 €	57,00 €	63,00 €
Prestation de service Centre de Mesure Lorrain (3)			
Dans le domaine des masses			
Lamelle de 1mg à 500 mg	13,00 €	19,00 €	20,00 €
Masse de 1 g à 20 kg en acier, fonte et laiton	13,00 €	19,00 €	20,00 €
Balance (Capacité maxi 15 kg - Echelon mini 1 µg)	67,00 €	96,00 €	105,00 €
Balance (Capacité maxi 120 kg - Echelon mini 10 g)	67,00 €	96,00 €	105,00 €
Dans le domaine volumétrique (4)			
Pipette monocanal de 1µl à 10ml à volume fixe	20,00 €	29,00 €	32,00 €
Pipette monocanal de 1µl à 10ml à volume variable	25,00 €	36,00 €	40,00 €
Dans le domaine dimensionnel			
Colonne de mesures (étalonnage par éléments géométrique)	127,00 €	181,00 €	200,00 €
Projecteur de profil (par éléments règle en verre)	127,00 €	181,00 €	200,00 €
Projecteur de profil (étalonnage par laser)	204,00 €	291,00 €	320,00 €
Machine à Mesurer Tridimensionnelle (étalonnage par laser)	700,00 €	1 000,00 €	1 100,00 €
Machine à Mesurer Tridimensionnelle - Bras de mesure (étalonnage par éléments géométrique)	573,00 €	819,00 €	900,00 €
Banc de réglage – Banc d'usinage - Banc de mesure (étalonnage par laser par axe)	255,00 €	364,00 €	400,00 €
Marbre : Mise en œuvre pour étalonnage (étalonnage par laser)	95,00 €	136,00 €	150,00 €
Marbre : Planéité par m ² (étalonnage par laser)	64,00 €	91,00 €	100,00 €
Dans le domaine des sorbones			
Contrôle périodique de sorbonne	53,00 €	- €	- €
Gestion de parc de sorbones (prix à l'unité par an)	10,00 €	- €	- €
Autre prestation (Contrôle des caractéristiques dimensionnelles et géométriques d'une pièce, ...)			
Tarif horaire	40,00 €	57,00 €	63,00 €

(1) tarif HT - TVA 0%

(2) pour l'UL la dégressivité est définie au niveau de chaque collégium

(3) fourniture, matière, outillage spécifique, frais de port, frais de déplacement en sus

(4) les frais de remise en état (joint, ...) sont facturés en sus après accord du client